

Bell® + Comet®

Qu'est ce que Bell® + Comet® ?



C'est un bidon associatif avec 2 compartiments qui contient :

4 L de Bell® et **0,8 L de Comet®**
67 g/l d'époxiconazole + 250 g/l de pyraclostrobine
233 g/l de Boscalid

Comment utiliser Bell® + Comet® ?

Nombre de twin/ha

3 possibilités :

Dose produits/ha

	Bell®	Comet®
1 twin pour 4 ha	1 l/ha	+ 0,20 l/ha
1 twin pour 4,5 ha	0,88 l/ha	+ 0,18 l/ha
1 twin pour 5 ha	0,80 l/ha	+ 0,16 l/ha

La dose du twin Bell® + Comet® pourra être raisonnée en fonction :

- des caractéristiques pédoclimatiques et parasitaires locales,
- des données parcellaires (sensibilité variétale, date de semis, pression maladies),
- des stratégies de traitement envisagées : traitement unique (**1 twin pour 3,3 à 4 ha**) ou programmes.

Pourquoi utiliser Bell® + Comet® ?

Bell®+Comet®, c'est la puissance du **F500** et de l'**époxiconazole** associée à l'innovation **Boscalid** :

- **3 substances actives, 3 modes d'action différents : le Boscalid, un nouveau mode d'action** pour lutter notamment contre les septoriose, ainsi vous contribuez à une gestion durable de l'efficacité des fongicides.
- **Une longue durée d'action** : grâce à l'action combinée du Boscalid et du F500, Bell®+Comet® protège plus longtemps le feuillage contre toutes les maladies, dont la septoriose et les rouilles.
- **Rapidité d'action du F500** (destruction des champignons en quelques minutes).
- **Curativité et endothérapie** combinée du F500 et de l'époxiconazole (détruit les pathogènes à l'intérieur des feuilles).
- **Association performante sur toutes les maladies foliaires des céréales** : avec Bell®+Comet® vous profitez d'une solution au spectre extra-large sur blés, orge, triticale, seigle et avoine.

Bell® + Comet®

Informations réglementaires

Bell®

Composition: 233 g/l de Boscalid + 67 g/ d'époxiconazole

Formulation: Suspension Concentrée (SC)

Autorisation de vente n° 2060120

Classement toxicologique :

- Xn: Nocif
- N : dangereux pour l'environnement
- R40 : Effet cancérogène suspecté, preuves insuffisantes
- R41 : Risque de lésions oculaires graves
- R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R62 : Risque possible d'altération de la fertilité
- R63 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

Dose homologuée :

Blé : 1,5 L/ha septoriose, rouille brune, rouille jaune, piétin verse

Orge : 1,5 L/ha oïdium, helminthosporiose, rynchosporiose, rouille

naine, piétin verse.

Avoine : 1,5 L/ha rouille couronnée, oïdium, piétin verse.

Seigle : 1,5 L/ha rynchosporiose, rouille brune.

Triticale : 1,5 L/ha septoriose, rouille brune, rouille jaune, oïdium, piétin verse

Distance par rapport au point d'eau - Zone non traitée :

5 mètres

Délai d'emploi avant récolte : 35 jours

Délai de rentrée dans la parcelle : 24 heures

Nombre maximum de traitement : 2 par saison

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

-  1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
-  2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
-  3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
-  4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
-  5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
-  6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.



PENDANT L'APPLICATION

-  7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.



APRÈS L'APPLICATION

-  8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
-  9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
-  10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®



Comet®

Composition: 250 g/l de pyraclostrobine (en mélange uniquement)

Formulation: Concentré Emulsionnable (EC)

Autorisation de vente n° 2000332

Classement toxicologique :

- Xn: Nocif.
- N : Dangereux pour l'environnement
- R20/22 : nocif par inhalation et par ingestion
- R38 : irritant pour la peau
- R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques : peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Distance par rapport au point d'eau (zone non traitée) :

20 mètres

Dose homologuée :

Blés : 1 L/ha fusariose des épis, rouille brune, rouille jaune.

Orges : 1 L/ha helminthosporiose, rynchosporiose, rouille

naine.

Avoine : 1 L/ha rouille couronnée.

Seigle : 1 L/ha rynchosporiose, rouille brune.

Triticale : 1 L/ha septoriose, rouille brune, rouille jaune

Délai d'emploi avant récolte : 35 jours

Délai de rentrée dans la parcelle : 24 heures

Nombre maximum de traitement : 1 à 2 par saison

Si stockage à des températures inférieures à 5°C, possibilité d'effets irréversibles.

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Lors de la manipulation des produits, gants en nitrile ou néoprène (EN 374), lunettes de sécurité, masque ou de mi-masque avec cartouche filtrante A2 P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4. Octobre 2009. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du **N°Azur BASF AGRO 0810 023 033** qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Retrouvez plus d'informations sur le site : www.reperesfongicidescereales.fr

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 01 31 02 12 33 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MISA	 
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0810 12 11 85 ou www.adivalor.fr

* Marque déposée Sté PANTEK France